

CPC : soyez un acteur de votre ville !

Vous souhaitez vous engager pour le bien commun et l'intérêt général, participer à la vie de votre Ville et suivre de plus près son évolution ?

La ville prolonge la période d'appel à candidatures pour le Conseil de Participation Citoyenne jusqu'au 7 janvier 2024.

Déposez votre candidature pour être membre du Conseil de participation citoyenne !



Sur participation.villeparisis.fr, vous pourrez soumettre votre candidature au tirage au sort qui aura lieu le 4 décembre, pour construire et réfléchir ensemble le Villeparisis de demain.

Liens utiles

[La plateforme dédiée à la démocratie participative à Villeparisis](https://participation.villeparisis.fr)